La République du Centre, 27 avril 2018

ASCHÈRES-LE-MARCHÉ ■ Mobilisation autour de l'église Notre-Dame

Un patrimoine à restaurer

La Fondation du patrimoine apporte son concours à la restauration de l'église Notre-Dame. Une convention entre la commune et l'organisation a été signée.



MOBILISATION. Une souscription pour la restauration de l'église Notre-Dame a été lancée.

La convention de souscription pour restaurer l'église Notre-Dame, entre la commune d'Aschères-le-Marché et la Fondation du patrimoine a été signée samedi dans l'édifice. Gérard Rock, le maire, a rappelé l'historique de ce monument en présence de Monseigneur et prêtre François Maupu, vicaire de la paroisse. C'est au XIII[e] siècle que Gauthier 1[er] de Nemours, fut autorisé par l'évêque d'Orléans à transférer l'église paroissiale du château du village à son emplacement actuel près de la halle.

Frédéric Néraud, vice-président du conseil départemental, a évoqué la singularité de l'édifice, son clocher inhabituel dans le Loiret.

Pour financer ce vaste chantier, la municipalité compte notamment sur les possibles subventions de l'État, de la région et du département et fait en sorte que les gens, et notamment les paroissiens participent également, afin d'être acteurs de la conservation du patrimoine. Cela permettrait d'alléger notablement le coût pour la commune.

Un acte citoyen afin d'alléger la charge de la cité

Puis, Bernard Vella, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, a insisté sur l'acte citoyen que représente ce geste symbolique, possible également en un clic.

Les dons et les cotisations versés à la Fondation du patrimoine sont déductibles : de l'impôt sur le revenu (IR) à hauteur de 66 %. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a souligné qu'en soutenant cette action « c'est aussi faire appel à des professionnels à des savoir-faire particuliers et leur permettre de vivre ».

Inspiré par un poème de Charles Péguy l'édile a défendu le joyau Notre-Dame avec une justesse déconcertante.

Le cabinet d'architecture Guillaume Trouvé a établi un diagnostic sur la nécessité de consolider la toiture, le clocher porche et abside, enduit, ciment et travaux de couverture de la nef Nord.

Le reste à la charge de la commune s'élève à 200.000 €. Des travaux qui pourraient commencer d'ici fin mai. Déjà quelques dons ont été reçus. ■

Phoca PDF